Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260413-2026_04_002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Date de la convocation : 07/04/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le lundi 13 avril à 19 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Monsieur ROMBAUT Philippe 1er adjoint et Madame LE BIDEAU Noémie 2ème adjointe, Messieurs LUCAS Fabien, BOULANGER PierrePascalPARANTHOËN Rémi et JOUAN Patrick, Mesdames ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DURAND Sylvie, IZAUTE Marie-Emmanuelle et DOMANCICH Lydie.
Secrétaire : Mme IZAUTE Marie Emmanuelle a été élu secrétaire.
Assistait également à la réunion : Mme Lamandé Anne-Yvonne secrétaire de mairie.

COMMISSION OBLIGATOIRE DE CONTRÔLE DE LA LISTE ELECTORALE

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire de nommer un conseiller municipal non délégué à la commission obligatoire de contrôle de la liste électorale. Monsieur LUCAS Fabien conseiller municipal se propose pour être membre élu à cette commission.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **EMET** un avis favorable pour que Monsieur LUCAS Fabien conseiller municipal non délégué soit nommer à la commission de contrôle de la liste électorale
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires à cette commission de contrôle de la liste électorale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

Certifié exécutoire par transmission, le 14/04/2026
en Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lognoné Jamila

MAIRIE DE LANMODEZ 22610